



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE HOUDAN

ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE
YVELINES

Téléphone : 01.30.46.81.30
Télécopie : 01.30.88.10.01

Monsieur Jean-Marie TETART
Maire de Houdan
A
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

HOUDAN, le 6 juillet 2022

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 12 juillet 2022 à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

La séance sera publique.

ORDRE DU JOUR

Présentation des décisions du Maire
Approbation du compte rendu du 1er juin 2022.

1 – AFFAIRES GENERALES

- Suppression d'un poste d'Adjoint au Maire.
- Remplacement d'un membre à la Commission municipale de Finances et désignation de son Vice-Président.
- Remplacement d'un membre à la Commission municipale Urbanisme.
- Remplacement d'un membre de la Commission municipale Vie scolaire et désignation de son Vice-Président.
- Remplacement d'un membre de la Commission municipale « Circulation – stationnement ».
- Remplacement d'un délégué suppléant au Conseil d'Administration du Collège François Mauriac de Houdan.
- Remplacement d'un délégué titulaire au SILEY.
- Remplacement d'un délégué au sein du conseil d'école de l'école maternelle.
- Remplacement d'un délégué au sein du conseil d'école de l'école élémentaire.
- Mise à jour des comités consultatifs.
- Désignation de membres pour les Commissions de la CAPH.
- Changement d'opérateur pour la télétransmission des actes en Préfecture.

2 - FINANCES

- Créances irrécouvrables – créances éteintes.
- Décision modificative n° 1 au budget primitif 2022 de la Ville.

3 - EVENEMENTIEL

- Attribution d'indemnités aux exposants de la Foire Saint-Matthieu 2022.

4 – VIE ASSOCIATIVE

- Demande de domiciliation de l'association Mah-Jong.

5 - INFORMATIONS

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Jean-Marie TETART

